

n'importe quel système antérieur de câblage transocéanique. Le coût unitaire du système de câblage CANTAT-3 sera inférieur à celui de tout autre réseau de câblage transatlantique existant pour n'importe quel type de services : voix numérique, données, vidéo, à bande étroite, à bande large ou à bande étalée.

On s'attend aussi à ce que la première liaison sous-marine par câbles à fibres optiques entre le Canada et les États-Unis (CANUS-1) entre en service en même temps et que la connexion soit établie à la tête de ligne canadienne.

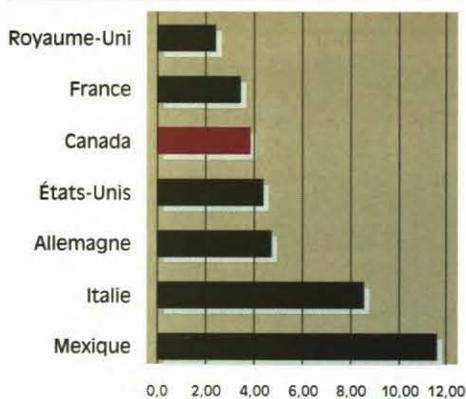
En outre, l'ouverture du marché de l'interurbain à la concurrence fait en sorte que les tarifs demeurent compétitifs. Les appels téléphoniques à un siège social situé à l'étranger coûtent souvent moins cher depuis le Canada qu'à partir d'une ville américaine comparable.

11. UN PEUPLE PLUS CONCILIANTE QUE SON VOISIN

C'est peut-être à cause de leurs traditions européennes, mais les Canadiens sont moins enclins à la procédure que les Américains. Ils préfèrent régler leurs différends à l'amiable plutôt que de recourir aux tribunaux. Aucun effort n'est ménagé pour créer un environnement sûr et cohérent, recherché par le monde des affaires.

Lorsque les tribunaux canadiens accordent des dommages-intérêts pour pollution ou pour vice d'un produit, les sommes sont généralement inférieures aux montants adjugés dans des affaires semblables aux États-Unis. De plus, les litiges sont réglés plus rapidement.

Taux concurrentiels pour les communications téléphoniques internationales (Coût d'un appel d'une durée de trois minutes, janvier 1993 - En \$ CAN)



Sources : Chiffres des services publics nationaux tirés du magazine *The Economist*, 20 mars 1993; Telefonos Mexico.

Nota : Appels internationaux effectués à Londres pour le Canada et les États-Unis; appels internationaux effectués à New York pour les autres pays.